

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 01 - 11/01/2024

2023 : Bilan démographique

Pourquoi les familles ont-elles moins d'enfants alors qu'elles en désirent toujours ?

À la veille de la publication du bilan démographique de l'INSEE qui confirmera une baisse continue de la fécondité depuis 2010, l'Unaf publie les résultats de deux études : l'une confiée à Verian (ex Kantar public) pour actualiser les données Eurostat sur le nombre idéal d'enfants, la seconde confiée à Opinion Way sur le désir d'enfant en France. Leurs résultats sont autant d'éléments qui permettent de comprendre et de mesurer le désir d'enfant aujourd'hui, d'analyser les freins à sa réalisation, et peuvent donner des leviers politiques concrets pour répondre aux aspirations des familles.

La fécondité ne cesse de baisser, passant de 2,03 enfants en 2010 à probablement 1,7 en 2023. On sait que c'est l'évolution du comportement de fécondité qui explique les 3/4 de la baisse des naissances (et non la baisse du nombre de femmes en âge de procréer) : en 2023, le nombre de naissances passe sous la barre des 700 000, là où on était bien au-dessus de 800 000 il y a 10 ans. Afin de mieux connaitre les causes de ce décrochage, l'Unaf a fait réaliser deux études auprès des parents dont voici les principaux résultats.

Un désir d'enfant très enraciné

- Au sein des familles, le désir d'avoir des enfants est profondément enraciné: 97 % des parents disent qu'ils souhaitaient avoir des enfants. Les femmes et les parents de familles nombreuses montrent un désir plus élevé que la moyenne. 2/3 des personnes entre 25 et 43 ans qui n'ont pas d'enfant en souhaitent, ou en auraient souhaité.
- 2,27 est le nombre idéal moyen d'enfants souhaité dans l'ensemble de la population.¹
- La famille souhaitée est constituée de deux enfants pour une majorité relative des parents (49 %), mais plus d'un tiers désire une famille nombreuse (trois enfants ou plus).
- Avoir des enfants, c'est avant tout vouloir « fonder une famille » (70%), « aimer et être aimé » (50 %), « transmettre des valeurs » (39 %).
- Pour les personnes sans enfant et qui n'en souhaitent pas, les raisons sont extrêmement éclatées : contexte actuel (30 %), absence de désir d'enfant (20 %), entrave à l'épanouissement personnel (14 %), coût de l'enfant (13 %), environnement (11 %), surpopulation de la planète (5 %).

Un écart entre aspiration et réalisation du projet familial

- En France, le nombre souhaité d'enfants est beaucoup plus élevé que la fécondité observée : 2,27 contre 1,7.
- 1 parent sur 5 a renoncé à avoir le nombre d'enfants qu'il aurait souhaité (18 %). Ces parents expliquent leur situation en raison de leur inquiétude quant à l'évolution du monde (30 %) et du coût financier d'élever un enfant de plus (28 %). 22 % évoquent la question de la fertilité.
- 13 % des personnes sans enfant ont renoncé à avoir des enfants alors qu'ils en souhaitaient.

¹ Réponse à la question « Quel est le nombre idéal d'enfants que vous aimeriez <u>personnellement</u> avoir ou auriez aimé avoir ?» Enquête Verian (ex Kantar public) pour l'Unaf Déc. 2023

Quelles sont les conditions à la réalisation du désir d'enfant ?

- Avant d'avoir un enfant, la priorité est d'être en couple stable (57 %) et d'avoir un logement adapté (54 %). Avoir assez d'argent (48 %) est déterminant, plus encore pour les personnes « sans enfant » (61 %). Par rapport à 2012², cette question financière est devenue plus importante que la question du travail stable.
- Le calendrier des naissances semble davantage subi : 21 % des parents auraient préféré avoir leur premier enfant plus tôt, contre 9 % il y a une douzaine d'années³. Ce décalage contraint pèse notamment sur les femmes de CSP+. Il est également lisible dans les chiffres de la démographie qui montrent une baisse plus significative de la fécondité des femmes avant 30 ans⁴.

La politique familiale comme solution

- Plus de la moitié des familles estiment le contexte actuel en France globalement défavorable pour avoir des enfants (57 %). Cette perception est encore plus marquée chez les femmes, ainsi que chez les parents vivant en zone rurale.
- Environ 4 parents sur 10 estiment qu'ils n'ont pas bénéficié d'un soutien suffisant de la politique familiale à l'arrivée de leur premier enfant. On relèvera que le pourcentage est sensiblement le même, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle du répondant.
- Parmi les mesures d'accompagnement qui pourraient encourager la réalisation du désir d'enfant, les congés familiaux bien indemnisés font consensus, en particulier auprès des parents travaillant à temps partiel et des personnes qui n'ont pas encore d'enfant.

Les conditions matérielles (budget, conciliation vie familiale - vie professionnelle, logement) jouent un rôle important dans le décalage entre aspiration et réalisation notamment en reportant l'arrivée des enfants. Répondre à l'aspiration des parents constitue un véritable enjeu politique et démocratique, sans compter l'impact sur la vitalité des territoires, sur l'activité économique et sur l'équilibre du système de protection sociale. Il n'y a pas de fatalité: le rebond démographique à partir de 1995, à la suite d'une « loi famille » ambitieuse⁵, est la preuve qu'une politique familiale universelle articulant des mesures favorables au niveau de vie et à la conciliation vie familiale-vie professionnelle constitue une solution efficace.

Retrouvez en ligne :

- L'étude OpinionWay pour l'Observatoire des familles du réseau Unaf-Udaf-Uraf.
- Le rapport Verian (ex Kantar public) sur le nombre idéal personnel d'enfants.

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,4 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 72 mouvements familiaux et plus de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région. www.unaf.fr twitter.com/unaf_fr

² Observatoire des familles 2012 sur le Désir d'enfant – Unaf

³ ibid

⁴ D. Breton et alii, « L'évolution démographique récente de la France », Population, 2022, volume 77, p. 563

⁵ Portée par Simone Veil, la Loi « familles » de 1994 a notamment étendu l'indemnisation du congé parental au 2^e enfant.